



Les Ponts de Cé, commune de 13 703 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet. La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants...

Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique.

Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

**Lettre de motivation + CV sont à envoyer
par mail :**
candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr

Renseignements :

Christophe LOISON

Responsable du service ressources et appui
technique

02 41 79 74 92

christophe.loison@ville-lespontsdece.fr

Yann DORIN

Encadrant de proximité - Entretien

06 18 12 06 06

yann.dorin@ville-lespontsdece.fr

**Date limite de candidature
26/07/2026**

La Ville des Ponts-de-Cé recrute Pour le service ressources et appui technique – 4 AGENTS D'ENTRETIEN (H/F) CDD à temps non complet – 15h hebdomadaires Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

Au sein de la Direction des Familles et de l'éducation et sous la responsabilité du responsable du service ressources et appui technique, l'agent d'entretien aura pour missions :

Missions principales :

- L'entretien des salles de classes dans les écoles de la ville.
- L'entretien des sanitaires et de divers locaux dans les écoles
- La transmission des informations relevées sur place concernant des pannes/dégradations/demandes.
- Interventions possibles dans les autres bâtiments de la ville en cas de besoin

Conditions d'exercice :

CDD du 24/08/2026 au 10/07/2027

Horaires de travail pendant la période scolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 16h30 à 19h30

Mercredi de 11h30 à 14h30

Profil recherché

- Connaissances des règles et des procédures d'hygiène
- Faire preuve de ponctualité, de motivation et de rigueur.
- Savoir rendre compte et faire preuve de réactivité.
- Savoir être autonome sur ses missions.
- Permis B ou être véhiculé.

Rejoindre la ville des Ponts-de-Cé, c'est bénéficier :

De prestations d'actions sociales (famille, chèques-vacances, scolarité, loisirs, culture avec le CNAS et l'Amicale de la ville ...) – d'une mutuelle santé et prévoyance avec participation financière de la ville – d'un coffre-fort électronique offert à vie – des titres déjeuners – du forfait mobilités durables...

Conditions de rémunération : Salaire lissé sur la période du contrat.

Rémunération basée sur la grille des Adjoints techniques + régime indemnitaire